



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} AVRIL 2020 | N°891



INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr/rubrique "Mes démarches"](http://www.metropole.rennes.fr/rubrique/Mes%20d%C3%A9marches), "Faire un signalement avec RenCitêZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

À noter : ce service est actuellement fermé pendant la période de confinement.

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7



VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Des lunettes en coquillages
en provenance
des côtes bretonnes et normandes.

02 99 83 94 96

OPTIQUE VISUAL CESSON
8 Place de l'Église
35 510 Cesson Sévigné

3919 : numéro d'écoute national, de 9h à 19h, anonyme et gratuit dédié aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux témoins de violences.

Signalement en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

► **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

► **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Fermée depuis le 16 mars.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Aménagement des services pendant la période de confinement :

L'Espace Citoyen assure un accueil téléphonique (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h).

L'accueil téléphonique est dédié en priorité aux démarches et actes de naissance et reconnaissance d'enfant, de décès et d'inhumation. Un rendez-vous sera convenu, par téléphone, avec le demandeur.

Le samedi, accueil téléphonique (de 9h à 12h) uniquement pour une déclaration de décès. Il faudra composer le 02 99 83 52 12, un rendez-vous sera convenu, par téléphone, avec le demandeur.

Le CCAS : accueil téléphonique uniquement (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h). Un rendez-vous sera convenu par téléphone avec le demandeur en cas de situation d'urgence alimentaire ou sociale et signalements de situations pré-occupantes enfants et adultes.

La Police municipale : Appelez avant de vous déplacer.
Contacts tél. : 06 09 35 73 92 ou 02 99 83 52 14 (du lundi au vendredi de 8h à 18h ; le samedi, de 7h à 17h).
Par mail : police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

La mairie principale, la mairie annexe sont fermées au public depuis le 16 mars. Permanence téléphonique uniquement (02 99 83 52 00).

Autres structures fermées au public : les groupes scolaires, le périscolaire, les accueils de loisirs, la maison de l'enfance (sauf service minimum personnel soignant), la déchetterie, toutes les salles de sports, les salles associatives, les salles de tennis, le pont des arts, la médiathèque, le golf, la base sports nature, le siège OCC...



► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Conseil municipal	14
Développement durable	15
Arrêt sur images	16
Initiatives	19
Culture	20
Sports	22
Vie associative	24



Directeur de la publication : Albert Plouhinec
Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Caldefy et Florence Thierry.
 communication@ville-cesson-sevigne.fr
 Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Distribution : JLM Services
 Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr
• Couverture : élections municipales, dimanche 15 mars
 © Ville de Cesson-Sévigné

• Parution bi-mensuelle.
• Tirage : version numérique
 Dépôt légal : à parution
 Commission paritaire et ISSN : en cours.

Contact service communication :
 communication@ville-cesson-sevigne.fr

COVID-19

INFORMATION

Les mesures sanitaires de protection des populations s'appliquent strictement mais leur durée est à ce jour inconnue.

Des événements sont reportés, d'autres annulés.

Consultez le site internet de la Ville
www.ville-cesson-sevigne.fr
 pour avoir les dernières informations.

Pour faire face à la crise sanitaire actuelle, une cellule Gestion Pandémie de la Ville de Cesson-Sévigné se réunit quotidiennement. Elle est placée sous la direction du Maire Albert Plouhinec dont le mandat est prorogé jusqu'à mi-mai.

Le plan de continuité des services municipaux s'adapte, s'ajuste à l'évolution de la situation au fil des jours.

Les agents des services municipaux sur le terrain ou en télétravail, sont tous mobilisés pour permettre l'exécution des décisions prises dans le but de faciliter le quotidien des Cessonnais et de venir en aide aux plus vulnérables.

Le service communication relaie quotidiennement les informations locales et nationales sur le site internet :

www.ville-cesson-sevigne.fr

Respecter rigoureusement le confinement et les mesures barrières mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire est le meilleur moyen de lutter contre l'épidémie de Covid 19.

Le Maire et l'ensemble de la municipalité vous y engagent instamment.

Le but est de sauver le plus possible de vies, les vôtres et celles de ceux qui vous sont chers !



Annnonce des résultats, dimanche 15 mars

LES RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 15 MARS 2020 PAR BUREAU DE VOTE

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	TOTAUX	%
Inscrits	779	864	836	797	836	663	958	703	482	854	725	712	710	957	610	704	730	12 920	participation
Votants	391	417	442	410	390	334	390	347	228	418	400	291	251	457	268	210	201	5 845	45,24 %
Blancs	3	3	4	2	2	2	6	2	4	9	5	3	6	8	4	0	1	64	
Nuls	3	5	7	7	0	5	6	5	1	3	7	3	6	5	2	2	7	74	
Exprimés	385	409	431	401	388	327	378	340	223	406	388	285	239	444	262	208	193	5 707	
Claudine DAVID	121	147	174	150	164	142	209	129	73	179	145	124	74	146	91	82	104	2 254	39,50 %
Jean-Pierre SAVIGNAC	264	262	257	251	224	185	169	211	150	227	243	161	165	298	171	126	89	3 453	60,50 %
Total	385	409	431	401	388	327	378	340	223	406	388	285	239	444	262	208	193	5 707	100 %

Le taux de participation à Cesson-Sévigné :

45,24 % (65,60 % en 2014)

Détail du scrutin sur 5 845 votants à Cesson-Sévigné :

5 707 suffrages exprimés

74 nuls, 64 blancs

Liste "Agissons pour une ville écologique et solidaire" menée Claudine David : 39,50 %

Liste "Ensemble, agissons pour Cesson-Sévigné" menée par Jean-Pierre Savignac : 60,50 %

À noter : à l'heure où nous écrivons ce Cim du 1^{er} avril, le conseil municipal d'installation n'a pas eu lieu.
Tous les membres du conseil municipal sont reconduits temporairement.

➤ AFFAIRES SCOLAIRES



La Ville assure un accueil des enfants des personnels mobilisés à la gestion de la crise sanitaire.

- **Les inscriptions scolaires et périscolaires** pour la rentrée 2020/2021 se poursuivent jusqu'au 15 mai. Durant la période de confinement, les inscriptions demeurent possibles en téléchargeant le formulaire "fiche d'inscription 2020-2021" dans le bandeau à gauche sur la page d'accueil du portail familles. ([https : //cession-sevigne.portail-familles.net](https://cession-sevigne.portail-familles.net)).

Les demandes de dérogations se font également depuis le portail familles, via le formulaire "Demande de dérogation". La liste des pièces indispensables au traitement de votre dossier est disponible au même endroit sur ce même portail.

Les inscriptions enregistrées jusqu'à présent demeurent valides.

- Pour toute question :

espace.citoyen@ville-cession-sevigne.fr

- Les portes ouvertes des écoles Bourchevreuil et Beausoleil sont maintenues au **vendredi 15 mai** de 17h à 19h.

➤ CENTRE DE LOISIRS

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID 19, l'ensemble des centres de loisirs sont

fermés. À l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne pouvons garantir une date de réouverture de ces structures. Nous vous tiendrons informés par le site internet de la Ville.

➤ NUMÉROS D'URGENCE DE L'ACTION SOCIALE DU DÉPARTEMENT 35

La Maison des Personnes Handicapées (MDPH) est fermée au public mais reste mobilisée. Les agents se consacrent aux situations d'urgence, sont mobilisés pour éviter les ruptures de droits, répondre aux sollicitations des personnes. Des rendez-vous pour des situations d'urgence peuvent être pris. La MDPH peut être contactée au 0800 35 35 05 (numéro gratuit). Le CDAS à Thorigné-Fouillard, accueil tél.; 02 99 02 49 00. Les consultations de PMI sont suspendues mais, en cas d'urgence, des rendez-vous sont organisés. Mail : isl@ille-et-vilaine.fr
Contacter le Département : Formulaire de contact en ligne sur www.ille-et-vilaine.fr

Tél. : 02 99 02 35 35, *accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 17h.*
Info sociale en ligne : Un numéro vert : 0 800 95 35 45 *appel gratuit et anonyme* / Mail : isl@ille-et-vilaine.fr

➤ ÉTAT CIVIL

du 04/02/2020 au 04/03/2020

Naissances

- Gabriel POUJADE
- Camélia AGALLAH
- Simon DELECROIX

Mariage

- Thomas COTTERET et Elise ORHANT

Décès

- Nicole DESCLOS, épouse GOUGÉ, 76 ans
- Joseph DOLAIS, 88 ans
- René RESSE, 75 ans
- Eugène JUBIN, 88 ans
- Charles GLOUX, 94 ans
- Christiane THOUANEL, veuve DELACHAUSSÉE, 91 ans
- Roger AGAËSSE, 87 ans
- Patrick JOLIVET, 61 ans
- Jeanne PICHON, épouse SALIOU, 75 ans
- Erminia BERETTA, veuve SÉNÉCHAL, 92 ans
- Honoré ROYER, 84 ans
- Paul Le DOARÉ, 87 ANS

➤ CHASSE AUX ŒUFS : REPORTÉE

La 10^e édition de la chasse aux œufs prévue mercredi 29 avril, dans le parc de la Chalotais est reportée à une date ultérieure.

➤ PRÉCISION

Dans le CIM du mois de mars, il a été indiqué dans le "contexte national" pris en compte pour la préparation du budget 2020 que l'État envisageait la "suppression des indemnités de conseil des comptes publics versés par les collectivités locales". Nous précisons qu'il s'agit de mesures nationales. Les indemnités de conseil ne sont déjà plus versées au Trésorier, à Cesson-Sévigné, depuis plusieurs années.

ACTION EMPLOI CESSON

L'accueil physique est actuellement suspendu. Il est possible d'échanger par mail

pae.aec.cessionsevine@gmail.com

Les jeunes peuvent appeler au 02 99 78 00 78 la mission locale assure une permanence et un suivi téléphonique ou numérique.

CLIC ALLI'ÂGES

L'accueil physique avec ou sans rendez-vous est actuellement suspendu par mesure de protection contre l'épidémie. L'accueil téléphonique est maintenu. Tél. : 02 99 77 35 13

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels") Un message vocal sur le répondeur du téléphone en Mairie de Cesson-Sévigné indiquera le numéro de portable de la personne à contacter, lors des périodes de télétravail.

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Entretien sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Permanences juridiques maintenues, par téléphone uniquement au 06 84 59 78 75 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par mail : cidf35.secretariat@orange.fr

Don de sang

Dans le contexte de l'épidémie, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients. Sauf si vous présentez des symptômes grippaux, sauf si vous êtes exposés à un risque : vous pouvez donner votre sang. Où donner ? Maison du Don Quartier Villejean, rue Pierre Jean Gineste à Rennes.

Tél. : 02 99 54 42 22

bretagne@efs.sante.fr

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/02/2020 au 01/03/2020

► route de la Valette : extension d'une maison individuelle, modifications de façades et de toiture ;

► 11, allée des Korrigans : extension d'une maison individuelle ;

► 13, allée des Rosiers : construction d'une maison individuelle ;

► 3, rue de Vaux Parés : démolition d'une maison existante et construction de 3 maisons mitoyennes ;

► 12, boulevard de Dézerseul : aménagement d'un cabinet de motricité ;

► 2 c allée de la Vieille Hublais : modifications de façades et de la clôture ;

► 40B Champoury : modifications de façades.

Lotissement

► rue de la Ménouriais : correction de la surface des lots

Refus

► 16, La Valette : extension d'une maison individuelle

PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis le 4 février 2020, les règles de construction et d'occupation du sol sont celles du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour les 43 communes de Rennes Métropole.

Ce nouveau document doit être pris en compte pour la définition de votre projet, sauf cas exceptionnels des parcelles constructibles issues d'une autorisation de lotir antérieure au PLUi (pour plus de renseignements contacter le service urbanisme).

Pour plus de détails, retrouvez les liens sur le site internet de la Ville, rubrique Urbanisme, onglet Plui.

Plusieurs outils de visualisation des plans de zonage, de renseignement d'urbanisme et d'aide au montage de votre projet de demande d'autorisation d'urbanisme ont été également mis à disposition :

► Carte interactive du PLUi de Rennes Métropole

► Recherche d'une note de renseignements d'urbanisme sur Rennes Métropole

► Calcuette de coefficient de végétalisation et eaux pluviales.

À noter : la compétence assainissement étant exercée par Rennes Métropole, la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans votre projet fait l'objet d'un avis extérieur des services métropolitains compétents lors de l'instruction de votre dossier d'autorisation d'urbanisme à la mairie.

Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour toute explication concernant ces différents documents.

Un rendez-vous peut être pris à cet effet par mail à l'adresse :

urbanisme@ville-cession-sevine.fr



Vue aérienne ViaSilva, 2019

🕒 VISITE DE CHANTIER DE LA RÉSIDENCE SERVICE SENIORS



L'architecte François Paumier, à gauche, a expliqué le projet.

Une visite de chantier de la résidence des Senioriales, rue de la Chalotais, s'est déroulée le mardi 3 mars, en présence d'Albert Plouhinec, maire de Cesson-Sévigné, de Franck Launay, Président du Directoire du Groupe Launay, de Joséphine Le Menn, Directrice de la résidence, du Directeur de l'agence Grand Ouest des Senioriales et de l'architecte François Paumier. La Résidence devrait être livrée à la

mi-avril 2020 pour une mise en service en juin 2020.

La résidence bénéficie d'un emplacement idéal, à proximité immédiate des parcs de la Chalotais et du manoir de Bourgchevreuil, ainsi que des commerces et des transports publics. Composée de 97 appartements meublés du T1 au T3 (de 32 à 65 m²) avec des parties communes (jardin aménagé, salons, kiosques...),



sur 6 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, à R+4 + combles).

Chaque logement possède une terrasse ou un balcon et il est totalement équipé (mobilier, literie, cuisine aménagée, couverts...), avec une salle d'eau adaptée.

La gestion locative de la résidence services seniors est assurée par Les Senioriales Groupe Pierre & Vacances. Le projet est réalisé par le groupe Launay.

🕒 COVID-19 : SUSPENSION DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Conformément à l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, les délais des dossiers qui n'ont pas expirés avant le 12 mars 2020 sont, à cette date, suspendus jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire, soit le 24 juin 2020.

En effet, durant cette période dérogatoire, aucune autorisation tacite ou décision tacite de non opposition à DP ne peut intervenir. Les délais d'instruction des dossiers en cours au 12 mars 2020 sont suspendus et reprendront (leurs cours) à compter du 24 juin 2020 pour la durée restant à courir. Les délais de complétude qui devaient débiter

pendant la période dérogatoire seront aussi reportés et suspendu si le dépôt est intervenu entre le 12 février et le 12 mars 2020. De même pour les délais de contrôle de l'achèvement des travaux qui se trouvent suspendus.

Il est également important de noter que les délais de consultation sont reportés si le dépôt est intervenu et intervient durant cette période dérogatoire. C'est pourquoi, nous sommes en mesure de vous informer qu'aucun nouveau dossier (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, permis de démolir, déclaration d'intention d'aliéner, demande d'autorisation d'enseigne, contrôles de la conformité des travaux faisant suite à une autorisation d'urbanisme, etc.) ne sera enregistré durant cette période dérogatoire.

Par conséquent, bien qu'il sera toujours possible de nous transmettre les dossiers papiers par voies postales, nous vous invitons à reporter tous les dépôts de demandes d'autorisation et de déclaration de tous types pour les raisons sus-mentionnées.

Le service Urbanisme de la Ville reste à votre disposition par téléphone au 02 99 83 52 13 (horaires d'ouverture de la Mairie-annexe) pour toutes demandes et renseignements de pré-instruction réglementaire sur vos projets mais également concernant ladite ordonnance. Attention, cette dernière est relativement complexe et les interprétations divergent entre juristes spécialisés et des précisions seront apportées par décret. Ainsi, certaines questions restent en suspens et la présente information est susceptible d'évoluer.



🔗 LE COLLÈGE DES APPRENTIS D'AUTEUIL VA OUVRIR SES PORTES À LA HUBLAIS

À la rentrée scolaire 2020, la fondation Apprentis d'Auteuil ouvrira sur le site du Centre de La Hublais un collège pour 80 jeunes dont 30 en internat.

Les établissements scolaires des Apprentis d'Auteuil visent à offrir des réponses aux problématiques que les élèves et leurs familles peuvent rencontrer afin de réconcilier les jeunes

avec l'école, leur permettre de reprendre confiance en eux et de poursuivre des études selon leur projet. La valorisation de toutes les formes de réussite, y compris extra scolaires, participe à cette remobilisation grâce au regard positif des adultes.

Établissement privé de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Éducation nationale, le Collège La

Hublais proposera, de la 6^e à la 3^e générale, un accompagnement personnalisé basé sur le socle commun des compétences et des connaissances avec des solutions alliant approche éducative et scolarité : classes à effectifs réduits, emplois du temps adaptés, ateliers éducatifs, sportifs, artistiques, scientifiques, numériques, accompagnement en coéducation : éducateur / professeur, atelier « apprendre à apprendre » pour donner des méthodes...

Des travaux sont actuellement en cours sur le site mais les équipes des Apprentis d'Auteuil accueilleront les familles et les professionnels pour tout renseignement ou inscription lors des portes ouvertes : **vendredi 15 mai et samedi 16 mai et samedi 27 juin** (horaires disponibles sur le site internet du collège).

Toute mise à jour sera faite sur le site internet du collège.

Contact : 02 97 23 89 94

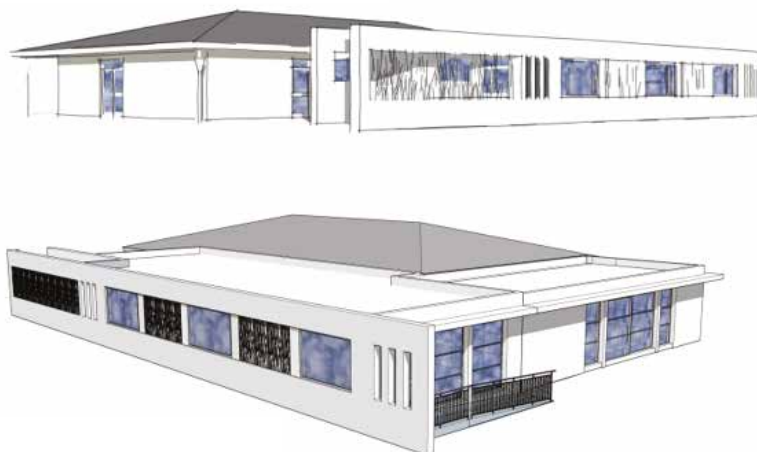
Mail : college.lahublais@apprentis-auteuil.org

www.college-lahublais.apprentis-auteuil.org

🔗 ÉCOLE NOTRE-DAME : DES TRAVAUX À LA CANTINE

Les travaux de la cantine de l'école Notre-Dame devaient s'achever pendant les vacances de printemps. Ils reprendront après l'épidémie.

Ces aménagements permettront de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves et d'accueillir ainsi tous les enfants de la maternelle dans une salle qui leur sera entièrement dédiée avec du mobilier adapté. Des sanitaires seront créés et l'espace dédié au personnel de cantine a été entièrement repensé pour plus d'ergonomie avec notamment une nouvelle laverie. L'ensemble du mobilier de la restauration des enfants de l'élémentaire sera également renouvelé par la même occasion.



Projet de la cantine de l'école Notre-Dame



➤ FORUM EMPLOI CESSON

La 5^e édition du Forum Emploi Cesson initialement prévue le jeudi 30 avril est reporté au mois de novembre et fera l'objet d'une nouvelle communication.

À l'initiative de la Ville de Cesson-Sévigné, organisé par le Groupe Ecofac Faciliter les rencontres entre employeurs et candidats, c'est la vocation du Forum Emploi Cesson depuis sa création.

La 5^e édition du Forum tiendra une nouvelle fois ses promesses avec :

- Près de 80 entreprises présentes dont : Lactalis logistique, Oberthur, Coralis, Klaxoon, Keolis, Burger King...
- Plus de 200 postes à pourvoir en CDI, CDD, intérim et en alternance
- Dans tous les secteurs d'activité : banque, assurance, immobilier, administration publique, armée, commerce, hôtellerie-restauration, prestataires de services, santé et service à la personne, service aux entreprises, transport, industrie, informatique.

NOUVEAU : l'alternance s'invite au Forum Emploi Cesson !

Retrouvez des entreprises qui recrutent en alternance, des organismes de formation prêts à vous accompagner dans votre projet professionnel et des focus alternance



La date du Forum Emploi Cesson sera précisée dès que possible.

lors d'ateliers dédiés. Un événement recrutement pas comme les autres avec au programme...

Des conférences et témoignages

- « Les métiers du numérique »
Développeur, ingénieur informatique, codeur... des métiers qui recrutent et qui attirent. Comment accéder à ces métiers ? Quelles sont les entreprises qui recrutent ?
- « La mixité des métiers »
Luttez contre les préjugés et les stéréotypes dans le monde professionnel. Découvrez lors de cette conférence des métiers ouverts aux femmes comme aux hommes.

Des ateliers

- Gratuit, places limitées et uniquement sur inscription.
Rdv sur le site internet de l'événement pour vous inscrire : www.forumemploicesson.com
- « Atelier personal branding : soyez unique, soyez recruté ! »
Faire un CV peut se révéler être une réelle prise de tête... être original, se différencier... oui mais jusqu'à quel point ? Et comment faire pour être vu et reconnu sur LinkedIn ?
- « Atelier sophrologie : chasser le stress et accroître la confiance en soi »
Comment chasser le stress et

développer la confiance en soi pour se préparer à un entretien d'embauche ou à un enjeu professionnel ? Conseils et exercices de relaxation dynamique.

- « Révélez vos compétences lors d'un atelier cuisine »
Être recruté autrement, c'est ce que propose Isabelle Canon à travers un atelier cuisine.

L'opportunité de se faire connaître différemment pour les candidats et de révéler sa personnalité.

Contact : 06 11 43 01 18 ;
marina.legaud@ecofac.fr

➤ OSCAR D'ILLE-ET-VILAINE 2020

La 34^e édition des Oscars s'est tenue jeudi 13 février à Janzé. Objectif de la soirée : récompenser les réussites des entreprises brétiliennes, valoriser des talents, partager des aventures humaines exceptionnelles.

L'entreprise Ariadnext a obtenu le prix "Innovation et transformation". Ariadnext, implantée aux Champs Blancs, conçoit des solutions d'identité numérique, de contrôle d'identité, de sécurisation de documents et de signature électronique.

➤ AVANT LA CRISE SANITAIRE, RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE À LA MAISON DE RETRAITE BEAUSOLEIL



sés afin que les résidents puissent évoquer avec les écoliers leurs souvenirs.

Des photographes et des vidéastes étaient présents pour immortaliser la rencontre.

Les photos et vidéos seront exposées lors des événements organisés pour les 30 ans de la résidence Beausoleil, du 8 au 26 juin.

Le mardi 11 février, les enfants de CM2 de l'école Notre-Dame ont échangé avec les résidents de l'Ehpad Beausoleil, sur le thème de l'école d'autrefois.

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine a prêté à la résidence Beausoleil des panneaux réalisés lors de son exposition sur les écoles d'autrefois à Cesson-Sévigné. Des groupes de parole ont été organi-



VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

BIENTÔT À CESSON-SÉVIGNÉ !

Venez visiter un logement
sur rendez-vous
et réservez dès maintenant
votre appartement à louer



SENIORIALES
patrimoine & services

05 62 47 86 10
www.senioriales.com

CONORAVIRUS : UNE SITUATION INÉDITE



La police municipale, vérifiant si les consignes de confinement sont bien respectées.

Les Cessonnois connaissent une situation inédite pendant la période de confinement, comme tous les français.

Les déplacements étant interdits sauf dans certains cas et uniquement à condition d'être munis d'une attestation, la police municipale vérifie le respect des consignes. Depuis le 24 mars, outre les forces de l'ordre, les policiers municipaux sont habilités à constater et à verbaliser les infractions aux mesures de confinement en vigueur.

Piéton, automobiliste, en bus... l'attestation est obligatoire en cas de contrôle par les forces de police ou de gendarmerie.

Le montant de l'amende en cas d'infractions aux règles de confinement est de 135 euros (elle passe à 200 euros en cas de récidive dans les quinze jours. Si quatre violations sont relevées dans les 30 jours, on passe à un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et 3 750 euros).

Chemins de halage et étangs interdits

Face à la persistance de certains comportements irresponsables et dans un contexte d'augmentation de la population sur le littoral, depuis le 20 mars, par arrêté préfectoral, une mesure de restriction complémentaire a été prise, destinée à proscrire les activités de loisirs et d'agrément

en bord de mer. La même interdiction s'applique aux rivages des eaux intérieures (lacs, étangs) et aux chemins de halage le long des rivières et canaux. Seuls sont autorisés les « déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes » et aucunement les promenades d'agrément ou touristiques.



Depuis le vendredi 20 mars, l'accès des chemins de halage et de tous les étangs est interdit par arrêté préfectoral.



➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE : 12 000 € REVERSÉS À DES ASSOCIATIONS

À l'occasion de l'assemblée générale du Vestiaire solidaire, le vendredi 14 février, salle du Pressoir, les membres du bureau de l'association ont remis cette année 12 000 € aux associations de solidarités dont voici la liste :

- La Passerelle : 2 500 €
- Pandiassou : 2 000 €
- Restos du cœur : 2 000 €
- Secours Populaire : 2 000 €
- Clic Alli'âges : 1 000 €
- La Croix Rouge : 1 000 €
- Secours Catholique : 1 000 €
- Les tricoteuses de Noyal : 500 €

La présidente Martine Le Goff a rappelé que les personnes qui déposent les vêtements peuvent également acheter.

« Comment se faire connaître ? Nous nous rendons compte que beaucoup de Cessonnais ne connaissent pas l'association. » C'est une problématique que les membres

souhaitent améliorer.

Le Vestiaire est bien pourvu en vêtements de printemps. Petit à petit, les dépôts de plus en plus nombreux nous permettent d'approvisionner les présentoirs et les rayons. N'hésitez pas à nous rendre visite. Le Vestiaire a fermé le 16 mars. Réouverture après les vacances de Pâques (sous réserve).

Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous, sans condition de ressources, tant pour les dépôts que pour les achats, y compris les jours de braderie. Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul.

Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : Anne PELLAN au 02 99 83 30 37 ou Martine le GOFF au 06 06 54 49 73

➔ DE NOUVELLES MESURES EN RAISON DE LA SITUATION LIÉE AU CORONAVIRUS

Sécurité routière

Les centres de contrôle technique figurent au nombre des activités autorisées à ouvrir.

Afin de concilier les enjeux de sécurité et les besoins de circulation pour assurer la continuité des services essentiels et de la vie économique, des délais sont accordés pour réaliser les contrôles et contre-visites :

- 3 mois pour la réalisation du contrôle technique des véhicules légers ainsi que pour les contre-visites des véhicules légers
- 15 jours pour la réalisation des contrôles techniques des véhicules lourds.

Jardins partagés

Les jardins partagés sont fermés au public.

Cimetière

Depuis le 24 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, le cimetière communal est fermé au public afin de garantir l'application des mesures sanitaires en vigueur.

Le cimetière reste ouvert uniquement pour procéder aux rites funéraires, dans la stricte limite du cercle des intimes, en observant scrupuleusement les gestes barrières.

Seuls les membres proches de la famille (20 personnes au maximum) ainsi que les desservants de rites funéraires pourront donc faire l'objet d'une dérogation aux mesures de confinement fondée sur des motifs familiaux impérieux.



Besnard-Piednoir

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS DANS LA COMMUNE



Le défibrillateur situé à l'Espace Citoyen

Jusqu'en début d'année 2020, la commune comptait 7 défibrillateurs communaux. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi im-

pose que tous les établissements publics pouvant recevoir plus de 300 personnes (catégories 1 à 3) soient équipés d'un défibrillateur.

S'ajoutent donc aux défibrillateurs déjà posés par la commune (le siège de l'OCC, bd de Dézerseul ; le Palais des Sports ; les tennis municipaux, le Pont des Arts ; le Carré Sévigné (extérieur) , la piscine ; la Base Sports Nature et le golf) de nouveaux lieux à l'intérieur des bâtiments communaux suivants :

- l'Espace Citoyen ;
- les deux groupes scolaires Bourgchevreuil et Beausoleil ;
- le porche de l'église ;
- le cinéma ;
- le boulodrome ;
- dans les deux EMS (résidence Beausoleil et Automne) ;
- la salle Paul Janson ;

- la Halle des sports ;
- le centre de loisirs Bourgchevreuil ;
- l'Espace Sportif Bourgchevreuil ;
- la maison des associations à la Touche Ablin.

Cette première loi en France n'est qu'une première étape. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2021, ce seront les établissements recevant environ 200 personnes (catégorie 4) puis à partir du 1^{er} janvier 2022 certains Établissements Recevant du Public (ERP) de catégorie 5 tels que structures d'accueil pour personnes âgées ou handicapées, établissements de soins, gares, établissements sportifs clos et couverts ainsi que les salles polyvalentes sportives.

À noter : l'application mobile gratuite "Staying Alive" recense et localise les défibrillateurs.

PISCINE SPORTS ET LOISIRS

En raison des événements liés au coronavirus, la réouverture de la piscine après travaux, prévue lundi 4 mai 2020, est reportée.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

ESCALE, MAISON DES JEUNES

Afin d'aborder la notion de harcèlement avec le public "jeunesse", la maison des jeunes l'Escale a élaboré son propre "Escape game". Cet outil pédagogique a été expérimenté pour la première fois, au mois de janvier, par quelques jeunes âgés de 11 à 15 ans. Une fois l'escape game résolue, les jeunes ont abordé différentes questions dont : Qu'est-ce que le harcèlement? Quelle est sa "défini-



La roue thermique, centrale de traitement à air, avant la pose sur le toit de la piscine, le jeudi 5 mars

tion" (textes de loi...)? Que faire si je suis confronté à ce type de situation (acteur passif, démarche de signalement, les personnes ressources...)? Les peines encourues...? Cette animation était encadrée et animée par un animateur du service jeunesse. Le support va évoluer afin de l'adapter aux différents âges des publics

et permettre des partenariats avec différents acteurs éducatifs locaux. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Jeunesse au 02 99 83 82 75 et consulter le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr (rubriques : maison des jeunes l'Escale) allée de Champagné.

Les principales délibérations de la séance du mercredi 4 mars. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

Le conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de la désignation de trois candidats présélectionnés par le jury pour la construction d'un équipement sportif et culturel à ViaSilva : Ateliers Ferret Architectures (Bordeaux), Explorations Architectures (Paris) et K Architectures (Paris) ;
- de la clôture des comptes du syndicat intercommunal de la ZI Sud-Est de Rennes/Cesson-Sévigné/Chantepie ;
- du compte rendu du Conseil communautaire du 30 janvier 2020.

Avis sur la proposition de classement sonore de la ligne à grande vitesse Rennes-Paris

Les élus ont donné à l'unanimité (1 abstention) un avis défavorable à la proposition de classement sonore de la LGV Rennes-Paris en 2^e catégorie sachant que ce classement reconnaît les nuisances sonores créées par la ligne LGV sans en tirer les conséquences sur la perte de valeur de leur bien, subie par les propriétaires de logements riverains réalisés antérieurement.

Acquisition amiable de la propriété sise au 14 rue de la Croix Connue

L'acquisition amiable de la propriété située au 14 rue de la Croix Connue a été approuvée à l'unanimité (6 abstentions) pour un montant net vendeur de 330 000 € correspondant au montant des acquisitions précédentes sur ce secteur.

Salon Délices de Plantes 2020 - approbation des tarifs

Les élus ont approuvé à l'unanimité le maintien du salon Délices de Plantes dont l'organisation est désormais portée par la Ville de Cesson-Sévigné.

Conventions

- Les élus ont approuvé à la majorité (25 voix Pour, 6 voix Contre), les termes de la convention d'occupation du domaine public à intervenir entre la Ville de Cesson-Sévigné et la société SFR pour l'implantation d'équipements techniques permettant l'évolution de son réseau mobile sur la parcelle AV n°93 ;
- Les élus ont approuvé à l'unanimité les termes de la convention de partenariat avec ENEDIS pour l'embellissement du transformateur situé rue du Leitrin ;
- La signature de la convention de partenariat en vue de l'organisation de la 5^e édition du Forum Emploi Cesson jeudi 30 avril a été autorisée à l'unanimité.

Budget principal 2020

Les élus ont approuvé à la majorité (24 voix Pour, 6 voix Contre) les crédits inscrits au BP 2020 du budget principal

- Sur la section de fonctionnement pour un total s'équilibrant à 20 328 110,92 €
- Sur la section d'investissement pour un total s'équilibrant à 14 266 047,76 €.

Taux de fiscalité directe local 2020

Les taux de fiscalité directes locales pour l'année 2020 ont été fixés à l'unanimité (sachant que le taux de la taxe d'habitation est gelé) à

- taxe d'habitation : 11,23 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,54 %
- taxe sur les propriétés non bâties : 31,49 %

Dotations aux écoles publiques et privée

- Il a été décidé à l'unanimité d'allouer aux écoles publiques les dotations suivantes (*hors frais de bâtiments et de personnels*) :

École maternelle Bourgchevreuil : fonctionnement : 8 808 €, investissement : 1 080 € ; école maternelle Beausoleil : fonctionnement : 10 570 €, investissement : 1 296 € ; école élémentaire Bourgchevreuil : fonctionnement : 21 871 €, investissement : 2 447 € ; école élémentaire Beausoleil : fonctionnement : 20 510 €, investissement : 2 400 €.

- Il a été décidé à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame à hauteur de 271 026 €. Le forfait compensateur pour l'application des tarifs dégressifs du restaurant scolaire de l'école Notre-Dame a été fixé à 27 000 €. La dotation de fonctionnement en affectation libre s'élève à 2 397,15 € soit 159,81 € par classe.

Subventions aux associations

L'attribution de subventions aux différentes associations a été votée à l'unanimité :

Enseignement : 304 784 € ; Sports : 273 804 € ; Loisirs : 5 038 € ; Culture et Patrimoine : 20 300 € ; Social et Solidarité : 67 603 € ; Crèches : 44 020 € ; Éducation, Jeunesse et Vie Citoyenne : 2 195 € ; Autres Associations cessonaises : 2 650 € ; Associations extérieures : 41 167 €.

Autorisations de paiement / crédit de paiement

Les élus ont approuvé à l'unanimité les autorisations de programme et les crédits de paiement suivants au regard des programmes de travaux prévus au budget primitif 2020 (travaux de construction périscolaire Bourgchevreuil (1 103 155 €), travaux de rénovation de la salle de sport Beausoleil (1 155 760 €), travaux de rénovation de la salle des tennis municipaux (310 000 €).

➤ RETOUR SUR LE PASSAGE DE LA TEMPÊTE DENNIS



Le passage de la tempête Dennis le week-end du 15 et 16 février a provoqué des chutes de branches et d'arbres. Le service des Espaces Verts est intervenu pour sécuriser de nombreux sites. Il a été dénombré sur les espaces publics cessonais environ 41 arbres ayant été cassés ou déracinés par ces vents violents.

➤ STOP AU BRÛLAGE



En raison de l'épidémie de COVID-19, alors que les déchèteries sont fermées et la collecte de végétaux est suspendue, c'est l'occasion de réduire vos déchets en mettant en pratique les techniques de jardinage au naturel.

Le règlement sanitaire départemental interdit les feux de végétaux (et déchets de toute sorte) à l'air libre pour des raisons de troubles de voisinage, de risque incendie et de pollution de l'atmosphère. L'article 131-13 du code pénal précise le montant de la contravention selon sa classe. Il s'agit généralement d'une contravention de classe 3, d'un montant de 450 €.

Le paillage

Le paillage se réalise avec les déchets verts de nos jardins et se constitue avec l'aide d'une tondeuse sans que cela n'abîme la lame. Le paillis peut être constitué de feuilles, d'herbe tondue, de fleurs, de taille de rosiers, de haie de thuyas, de troène ou de laurier palme voire même avec des ronces.

Le paillage consiste à couvrir la terre pour la protéger, à entretenir sa fertilité et à permettre de nourrir la vie du sols qui ensuite sustente les plantes. Le paillage a plusieurs vertus comme rendre la terre plus meuble, nourrir les micro-organismes du sol et améliorer la structure du sol. Les paillis sont ensuite consommés par les lombrics qui vont finir le travail d'ameublissement de la terre. Presque tous les déchets verts peuvent être utilisés en paillis. Par exemple la tonte de pelouse est un excellent paillis très nutritif qui est riche en élément minéraux tel que l'azote, la potasse et le phosphore.

Selon Denis Pépin, « 1h passée à valoriser les déchets du jardin et les recycler sous forme de paillis, c'est 10

h d'entretien de gagner avec de bien meilleurs résultats, avec des fleurs plus belles, des légumes plus beaux, des fruits plus sains soit que des avantages pour le jardinier ».

Afin de réduire au maximum notre production de déchets verts, voici les solutions envisageables, qui peuvent être complémentaires:

► Repoussez la taille des haies et arbustes de quelques semaines, il n'y a aucune urgence ;

► Si vous possédez un grand terrain, laissez des zones non tondues. L'effet sera bénéfique pour la biodiversité (faune/flore) ;

► Utilisez une tondeuse équipée d'un kit mulching pour ceux qui en disposent (broyage fin de l'herbe, dont le résidu est laissé sur place), ou sinon simplement retirez le panier et tondez plus fréquemment. Par ailleurs il convient de remonter la hauteur de coupe, ce qui ralentira la vitesse de pousse et aura de plus un effet positif sur la biodiversité.

► Si vous souhaitez tout de même exporter l'herbe, l'utiliser en petites quantités dans le composteur ou en paillage dans les massifs ou le potager, une fois séchée.

► Les déchets de taille de haie de petite section (inférieur à 1 cm) peuvent être broyés à l'aide de la simple tondeuse, et le résidu (BRF) utilisé en paillage dans les massifs ou le potager. Celui-ci a de nombreuses vertus pour la vie du sol notamment.

► Les déchets de taille de haie de moyenne ou grosse section peuvent être stockés dans un coin du jardin et par la suite broyés lorsque le service de prêt de broyeur de RM sera de nouveau opérationnel.

N° Vert : 0 800 01 14 31 (appel gratuit)

À découvrir : les articles et vidéos sur le sujet sur le site internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

sur le recyclage in situ des déchets verts avec des vidéos de Denis Pépin..



La conférence sur les addictions organisée par le service Éducation jeunesse était animée par Yannick Loisel, policier à la retraite, le jeudi 6 février, à l'Espace Citoyen.



Le Clic Alli'âges proposait en partenariat avec le Centre communal d'action sociale une conférence sur les médicaments, le lundi 2 mars, à l'Espace Citoyen.



Morgane Berhault-Mercier, infirmière, a animé la conférence sur les médicaments.



Sophie kerzhero est la coordinatrice du Clic alli'âges dont le siège est situé à Cesson-Sévigné, derrière la poste.



L'inauguration du nouveau pôle commercial rue de Rennes a eu lieu le jeudi 13 février. À la place de l'ancienne concession Nissan, quatre immeubles de logements et des cellules commerciales ont été construits. Fusio, Eat Salad et Carrefour City sont les derniers commerces arrivés. Ils complètent l'offre déjà existante. Les quatre immeubles totalisent 109 logements, du T2 au T5.



En raison des intempéries début mars, la Vilaine a quelque peu débordé. Le passage autour de l'étang n'était plus accessible.



La Vilaine en crue a rendu le parcours du golf impraticable et inaccessible. Les habitations n'ont pas été impactées par la montée des eaux.



La galerie Pictura accueille depuis le 11 février l'artiste de renommée internationale Françoise Pétrovitch.



L'exposition de l'artiste Françoise Pétrovitch devait se poursuivre jusqu'au vendredi 10 avril à la galerie Pictura



En raison du coronavirus, la Ville a pris les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement du scrutin du dimanche 15 mars. Il a été procédé à l'aménagement des espaces pour créer des distances suffisantes entre chaque électeur (tables, files d'attente, isolements...)



Des précautions spécifiques ont été prises : bureaux entièrement désinfectés la veille du jour du scrutin, du gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée de chaque bureau, lingettes pour nettoyer les tables et les stylos d'émargement. Des points d'eau étaient accessibles durant la journée pour permettre à chacun de se laver les mains.



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



MONSIEUR VMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97

monsieurvmc@gmail.com

www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,
35510 Cesson-Sévigné



MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain

Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

ÉCONOMIE & COMMERCES PATRIMOINE, DU PRÊT-À-PORTER BIO

Adrien et Aurélie Sévaux proposent leur marque de vêtements "Patrimoine", lancée en novembre 2019 à l'occasion du salon "Made in France" à Paris.

« Je travaille dans le textile depuis 12 ans, dans différents groupes en Ille-et-Vilaine », explique Aurélie Sévaux. Comme beaucoup de Français, nous avons remis en cause notre consommation et nous avons souhaité proposer des vêtements selon nos valeurs. » Les vêtements sont exclusivement fabriqués avec des matières biologiques certifiées. « Pour la 1^{ère} collection il s'agit du coton qui n'est pas produit en France, mais nous souhaitons proposer pour la 2^e collection du lin qui le sera. » L'intérêt de porter des vêtements biodégradables ? « Les fibres, libérées lors du lavage des vêtements sont récupérées dans le traitement de l'eau, contrairement aux matières non naturelles, cela préserve l'environnement. » Le couple promeut un vêtement éco-responsable tissé ou tricoté en France avec un fil biologique, puis teint et cousu dans des ateliers français. Le choix du nom de la boutique en ligne n'est pas anodin. « Patrimoine, c'est ce que l'on reçoit en héritage, mais aussi ce que l'on transmettra aux générations futures. »



Aurélié Sévaux, co-gérante avec son époux de Patrimoine

➤ PATRIMOINE

06 85 38 93 60
contact@patrimoine-boutique.fr
www.patrimoine-boutique.fr

ÉCONOMIE & COMMERCES PÉDAGOGUE EN NEURO-MOTRICITÉ



Brigitte Le Bell, pédagogue en neuro-motricité

➤ PÉDAGOGUE EN NEURO-MOTRICITÉ

12, bd de Dézerseul
06 89 57 21 28
brigittebell.aps@gmail.com
www.brigittebell.com

Brigitte Le Bell est pédagogue en neuro-motricité. Elle propose une méthode de réorganisation neuro-fonctionnelle qui s'adresse aux enfants et aux adultes. « J'ai été cadre sportif pendant plus de 15 ans et je me suis formée à une méthode de réorganisation neuro-fonctionnelle. » Après avoir exercé pendant 7 ans à Lannion, elle s'est installée à Cesson-Sévigné.

« Mes expériences me permettent aujourd'hui de pratiquer selon une vision globale du corps et d'apporter plus d'autonomie et d'épanouissement aux personnes. »

Cette méthode est prescrite pour des enfants présentant des retards ou des difficultés de développement moteur, du langage, du comportement et/ou des apprentissages (troubles du langage, dysgraphie, dyslexie, hyperactivité...). Elle est aussi très utile pour des adultes souffrant de dépression, de troubles neurologiques ou de dégénérescence du système nerveux (Parkinson, Alzheimer...). « Cette méthode stimule le système nerveux périphérique qui va solliciter à son tour le système nerveux central. »

Les séances ont lieu une à deux fois par semaine.

« J'ai pour projet de réaliser des conférences sur le fonctionnement du cerveau de l'enfant et je souhaite que les enfants puissent poursuivre leur activité à l'extérieur de mon cabinet, avec les éducateurs sportifs de la commune par exemple. »

Lettre aux spectateurs et spectatrices

Vous le savez, à la suite des annonces du gouvernement pour la lutte contre la propagation du Covid-19, la saison culturelle et nos différents lieux de spectacle et d'exposition sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

À ce jour, l'ensemble des spectacles, expositions, rencontres d'artistes programmé jusqu'au 14 mai inclus est annulé.

L'équipe, en télétravail et attentive aux recommandations sanitaires, reste malgré tout mobilisée et joignable par mail

(communication.culture@ville-cession-sevigne.fr).

Concernant les opérations de remboursement des places de spectacles annulés vous serez informés des procédures. (Attention, au vu de la situation, les capacités de suivi des services financiers et du Trésor Public sont réduites et les délais habituels de traitement pourraient en être affectés.

Vous serez tenus informés des avancées au long de cette période de crise sanitaire inédite qui s'est ouverte devant nous, comme de la réouverture de la Saison culturelle qui s'apprête à vivre tristement plusieurs semaines sans nos compagnons de route : sans artistes et sans vous, spectateurs et spectatrices attentifs et précieux.

Dès le 12 mars, sans vraiment croire que cela devienne réalité, j'avais souhaité anticiper avec les équipes artistiques de fin de saison en m'engageant moralement à faire tout ce qui serait envisageable pour remettre totalement à plat si nécessaire la saison 2020/21 alors en construction et intégrer le report de tout ou partie des spectacles concernés.



© Pascal Victor

La double Inconstance

En effet, les artistes, les intermittents du spectacle et le monde du spectacle dans son ensemble seront eux aussi particulièrement fragilisés par ces fermetures de lieux et les annulations qui s'enchaînent. Sans entrer dans les détails, cette période de l'année est particulièrement sensible pour le montage financier des productions, le travail de répétitions et les plannings de diffusion de ces nouvelles créations sur cette année mais aussi les suivantes.

Là encore, je suis, avec l'ensemble de l'équipe administrative et technique, au travail pour relever ce défi de réorganiser la composition et l'équilibre de la saison 2020/21 et vous proposer une prochaine et merveilleuse saison culturelle, diverse et de qualité, faite de nouvelles pousses et de grands artistes nationaux ou internationaux, de créations ludiques, rayonnantes, fortes et sensibles, de spectacles de grand format ou intimistes.

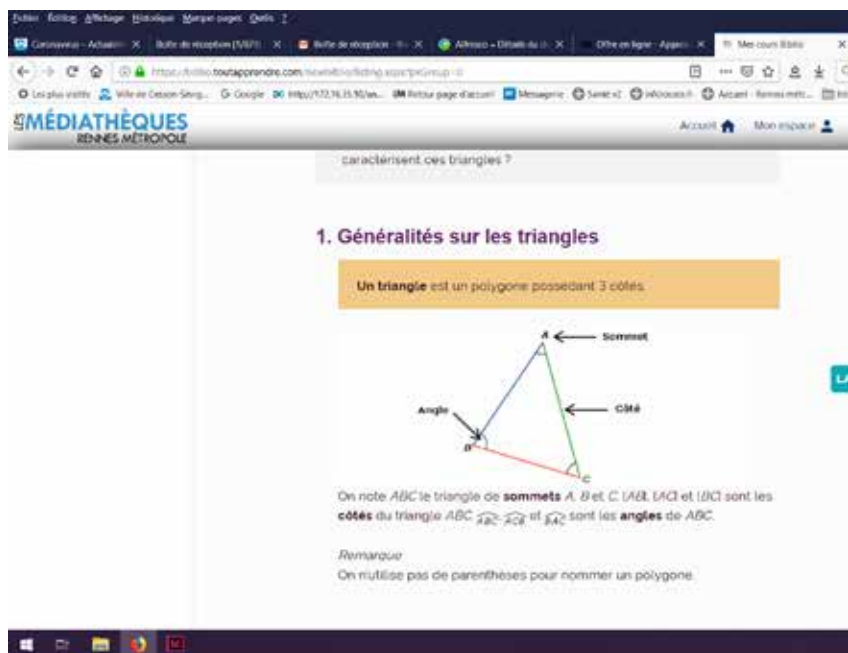
Cette situation très particulière ne nous permet plus de nous retrouver dans les salles, mais il est toujours possible de rester en lien avec les artistes via différents canaux en ligne. Nous vous en proposons ci-dessous

-soyez vous-même curieux- une petite sélection comme une relation précieuse à ces espaces de liberté et aux artistes auxquels nous adressons tout notre soutien.

Je vous proposerai prochainement, comme une saison culturelle en ligne de circonstance, irrégulière et éphémère -oui, la plus éphémère possible- quelques choix de découverte ou re-découverte. Peut-être même des indices cachés de cette toute prochaine saison 2020-21 sur laquelle nous portons notre énergie et que nous vivrons ensemble, en expositions et spectacles vivaces et vivants ! À retrouver sur la page facebook (<https://www.facebook.com/pontdesarts.cessonsevigne/>) et le site internet (<https://pont-des-arts.ville-cession-sevigne.fr/>).

Nous sommes déjà impatients de vous retrouver et vous adressons nos plus sincères et chaleureuses pensées. Prenez soin de vous et de vos proches.

Dominique Borthelle et l'équipe de la Saison culturelle de Cesson-Sévigné, Spectacle vivant et galerie Pictura



Le portail des Médiathèques de Rennes Métropole

➤ MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque est fermée jusqu'à nouvel ordre. En attendant, vous pouvez surfer sur le portail des médiathèques de Rennes Métropole. www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr

Le portail numérique commun aux médiathèques des 43 communes de la métropole rassemble, au sein d'un site unique, un ensemble de ressources et de contenus numériques sélectionnés par les bibliothécaires du territoire métropolitain. Tout abonné d'une des 54 médiathèques (quelle que soit sa médiathèque d'appartenance) a accès à ces contenus (presse, musique, films en VOD, livres numériques, cours en ligne...) chez soi ou en mobilité. Une grande partie du site est également accessible librement pour tous les internautes (agenda partagé, informations sur les médiathèques, coups de cœur...).

➤ ÉCOLE DES ARTS

L'École des Arts est fermée jusqu'à nouvel ordre dans le cadre de la prévention du coronavirus. L'équipe continue à travailler à dis-

tance, afin d'assurer une continuité pédagogique.

De manière hebdomadaire, les élèves reçoivent des contenus et supports de cours proposés par l'équipe pédagogique.

Les élèves maintiendront ainsi, un lien avec les apprentissages pendant cette période particulière.

Vous pouvez joindre l'équipe par mail ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr



➤ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

Le musée des Transmissions Espace Ferrié est fermé jusqu'à nouvel ordre conformément aux directives gouvernementales.

Contact : 02 99 84 32 87
www.espaceferrie.fr



Le mercredi 5 février, la conteuse Tricontine, à gauche sur la photo, a revisité l'histoire du Petit chaperon rouge à la Médiathèque



Léa Dénier, Chloé Bourgogne, Lola Monnier, Nolwenn Huet, sur le podium.

➔ OCC GYM

De l'argent pour les gymnastes

L'équipe des filles en catégorie « 14 ans et + » s'est illustrée lors de la première compétition en équipe, au niveau du département.

Composée de Chloé Bourgogne, Léa Dénier, Nolwenn Huet et Lola Monnier, l'équipe a obtenu une belle médaille d'argent, à seulement 2 points des médailles d'or.

Pour information, chacune d'entre elles s'exécute sur les 4 agrès (poutre, barres, sol et saut) et les trois meilleures notes sont retenues à chaque passage.

Félicitations à elles ! Les qualifications pour les Compétitions Région sont assurées. Souhaitons-leur bonne chance pour la suite...

occgym@orange.fr ; 06 66 21 03 37

www.occgym.sportsregions.fr

➔ OCC CYCLISME

L'Olympique Club Cessonais Cyclisme avait programmé l'organisation du Trophée 35 des écoles de cyclisme **vendredi 1^{er} mai**.

La manifestation est reportée à une date ultérieure.

www.occession.fr



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

➔ SALLE DE SPORT BEAUSOLEIL



Photo de l'avancement des travaux de la salle Beausoleil, début mars. Les travaux sont arrêtés en raison de l'épidémie. Prévus en septembre 2020, la livraison du bâtiment sera plus tardive.



Sylvie Sévellec, championne de France master en salle (marche)

ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS : TROIS CHAMPIONS DE FRANCE !

Sylvie Sévellec, championne de France master en salle (marche, 3 000 m)

Sylvie Sévellec, de l'Athlétic Club Cessonnais a changé de catégorie : elle passe dans le groupe des plus de 55 ans (marche). Cela ne l'empêche pas d'être toujours sur la première marche du podium ! Lors des championnats de France masters en salle qui se sont déroulés à Nantes le 23 février, elle a avalé les 3 000 mètres en 15'25". « Je suis contente de mon chrono, c'est le 2^e toutes catégories de master confondues » souligne la championne qui travaille à la Ville de Cesson-Sévigné. Elle préparait les championnats d'Europe prévus à Madère au Portugal. À son programme, le 10 km le 2 avril et le 20 km le 4 avril. Ces épreuves sont annulées, en raison du coronavirus.

Comment se passe les entraînements en période de confinement ? « Je m'entraîne à l'extérieur 1 heure par jour, comme c'est autorisé. Je trouve que c'est très peu mais je m'y tiens. Sinon, je fais de l'elliptique à la maison. » précise la sportive.

Boury Diouf, champion de France master en salle (marche, 60 mètres)

Autre fierté du club, dans la même catégorie que Sylvie Sévellec, Boury Diouf, qui a repris la compétition après une blessure, a gagné l'épreuve de 60 mètres (marche) en 7"90.

Marie Duvigneau, championne de France universitaire (course, 400 mètres)

Marie Duvigneau, étudiante à

l'IFPEK Rennes a été sacrée championne de France universitaire d'athlétisme indoor du 400 m lors de la compétition qui s'est déroulée les 29 et 30 janvier au stade Robert Poirier à Rennes. Au total, 600 athlètes étudiants de haut niveau ont participé à cette compétition, dont 22 de l'Université de Rennes 2.

Retrouvez tous les résultats sur le site internet : www.accesson.org



Marie Duvigneau, au centre, sur le podium

➤ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lors de la collecte du 18 et 19 février 2020, 174 personnes se sont présentées dont 10 nouveaux donneurs.

La prochaine collecte aura lieu **mardi 21 avril** et **mercredi 22 avril**, de 12h à 15h et de 16h à 19h à l'Espace de Grippé. Les personnes qui souhaitent s'y rendre doivent obligatoirement prendre rendez-vous sur le site internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de ne pas venir accompagnés de personnes non donneurs, et s'ils présentent des symptômes grippaux.

➤ COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a annulé les classes zéro prévues dimanche 26 avril. *Contact : Mme Travers au 02 99 83 37 65*

➤ AMAC 35

L'Amac35 (Association des Maquetistes Amateurs de Cesson) a annulé sa 9^e exposition biennale de maquettes et figurines statiques prévue samedi 11 avril, et dimanche 12 avril, au Carré Sévigné.

➤ KIFEKOI

La pièce : « La comtesse vient dîner ce soir » de Patricia Haubé prévue vendredi 24 et samedi 25 avril et



Troc de graines

dimanche 26 avril à l'auditorium du Pont des Arts est annulée.

➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

L'association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest a annulé son 35^e salon Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines prévu samedi 4 avril et dimanche 5 avril, au Carré Sévigné.

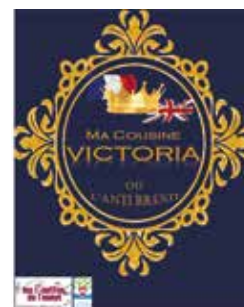
➤ ACEVEH

L'ACEVEH organise un "Troc de Plantes et Graines" **samedi 25 avril**, de 14h à 16h, espace public à l'angle rue du Grand Domaine et rue de la Chalotais.

Ouvert à tous, même sans plantes à échanger. Ni ventes, ni achats, ni professionnels. Gratuité, solidarité et partage sont les maîtres mots de cette manifestation.

Thé, café, petits gâteaux (sous réserve)

➤ LES BOUFFES DE L'OUEST



La Compagnie Les Bouffes de l'Ouest (Opérette amateur) revient cette année avec son nouveau spectacle, écrit et mis en scène par Marie-Jo Lamotte « Ma Cousine Victoria ou l'anti Brexit » **samedi 16 mai** à 20h30, **dimanche 17 mai** à 15h et **mardi 19 mai** à 20h au Pont des Arts. Venez passer avec nous un moment de rire, d'histoire et de légèreté ! Tarif : 8 € (gratuit pour les moins de 18 ans)

Renseignements et réservations :

06 85 78 37 20

bouffesouest@gmail.com

E&D
ESSENTIEL
DOMICILE

Bricolage

Notre technicien de maintenance professionnel réalise tous types de travaux.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (petite plomberie - électricité / peinture - papier peint / montage de meuble etc.)
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (Pose de dalles dans le jardin / pose de claustra etc.)



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE

www.essentiel-domicile.fr



AGENCE DE CHANTEPIE

15, place de l'Eglise

02 22 91 04 10

chantepie@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5





© Sonerion

➤ BAGAD CESSON

Au terme de la première manche du championnat des bagadoù de 1^{ère} catégorie, qui s'est déroulé à Brest le dimanche 16 février, le bagad Cesson-Sévigné arrive en 7^e place sur les 16 groupes présents.

La suite interprétée lors de ce concours était construite autour de la célèbre complainte empruntée au

répertoire de Jeannette Maquignon, chanteuse du pays de Redon. Cette mélodie, d'abord chantée par Jérémy Kerno, était reprise par le bagad en milieu de prestation, comme une respiration entre les Tours et les Ronds de Saint-Vincent, structurant la prestation du groupe.

Le Bagad, dirigé par Magali Jamault, est fier de ce résultat. L'ensemble musical présent en 1^{ère} catégorie de-

puis 2017 confirme les bons résultats obtenus au concours de Brest les années précédentes (10^e place en 2019 et 9^e place en 2018).

Fort de ce résultat, le bagad sera présent pour la 2^e manche du championnat des bagadoù de 1^{ère} catégorie qui se déroulera au Festival Interceltique de Lorient le 8 août prochain.

CESSON SÉVIGNÉ
SAMEDI 16 MAI 2020
20h30 Salle Carré Sévigné
avec l'Orchestre philharmonique
Métropolitain de RENNES

Concert

Symphonie 40 de Mozart
Symphonie 5 de Beethoven
sous la direction de Philippe LEGRAND

au profit d'œuvres sociales
en Ille et Vilaine
Tarifs: 15€ adulte - 5€ moins de 12 ans

Sous l'égide du Lions club Rennes Rives de l'Ille

➤ LION'S CLUB

Concert symphonique organisé par Le Lions-club Rennes Rives de l'Ille **samedi 16 mai** à 20h30 au Carré Sévigné.

Avec l'Orchestre Métropolitain de Rennes sous la direction de Philippe Legrand. Concert au profit d'œuvres sociales en Ille-et-Vilaine.

1^{ère} partie : la Symphonie N°40 en sol mineur de Wolfgang Amadeus Mozart. Elle a été composée durant l'été 1788. C'est la plus célèbre de ses symphonies, y atteignant un équilibre exceptionnel entre le fond et la forme, la richesse thématique et la dynamique rythmique.

2^e partie : la Symphonie n°5 en ut

mineur de Beethoven, créée le 22 décembre 1808.

Le compositeur a dédié l'œuvre au prince Lobkowitz et au comte Razumovsky, un diplomate russe qui avait commandé les trois quatuors à cordes. Ses symphonies, ses concertos et sa musique de chambre l'ont notamment rendu très célèbre. Quand il était jeune, il était également connu comme pianiste. Il jouait aussi du violon et du violoncelle.

Tarifs : 15 € adulte ; 5 € pour les moins de 12 ans.

Réservation possible par courriel : michel.lebreton06@orange.fr

**Retrouvez toutes les informations
sur le site internet de la Ville**

www.ville-cesson-sevigne.fr

et sur les réseaux sociaux



Facebook : Ville de Cesson-Sévigné

4 239 fans



Twitter : @cessonsevigne

2 574 followers



Instagram : @cessonsevigne

2 150 abonnés



Photographe Heurtier, 1975